

DOSSIER DE PRESSE FETE DE LA MUSIQUE



Relations presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU

Tél. : 02 41 05 40 33 - 06 12 52 64 98 / Fax : 02 41 05 39 29

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Célébrant l'arrivée de l'été, la Fête de la Musique rassemble chaque année plus de 20 000 Angevins dans une ambiance festive et conviviale. Musiciens et musiciennes, professionnels ou amateurs, représentants de tous les styles, sont invités à se produire dans les rues, les commerces, les places et les jardins pour animer le centre-ville. L'édition 2012 de cet évènement musical populaire se déroulera le jeudi 21 juin de 18h00 à 2h00.

La Ville d'Angers accompagne depuis son lancement en 1981 la Fête de la Musique. Tout en respectant le principe de spontanéité qui motive cette manifestation culturelle, elle coordonne l'installation des musiciens souhaitant se produire à cette occasion. Dans un souci d'équité, elle ne fournit ni électricité, ni matériel scénique ou de sonorisation. Aussi, la Ville d'Angers :

- Invite les participants, musiciens et commerces, à signaler leurs initiatives pour les orienter et les mettre en relation,
- Oriente les groupes vers des espaces adaptés en fonction du genre et de la puissance sonore de leur proposition musicale,
- Communique à partir du 15 juin le programme de la soirée sur le site internet de la ville et en version papier dans les bars du centre-ville.

Toutes les initiatives n'étant pas recensées, chacun pourra imaginer son parcours au gré des découvertes musicales, en se laissant séduire par des rythmes et mélodies entraînant.



© Françoise Jacquemin

Trois scènes emmenées par la Ville d'Angers et l'association Ultr3sons

Le programme signale à ce jour environ 70 concerts qui se dérouleront à l'occasion de la Fête de la Musique. Il sera complété au fur et à mesure, et ce jusqu'au 20 juin, sur notre page web (<http://www.angers.fr/vie-pratique/culture>)

Erratum : les initiations Sh'bam, Salsa et Zumba, organisées par l'Ascema et Danse Forme, auront lieu sur le Parvis de l'Hôtel de Ville et non pas place Lorraine comme indiqué dans le programme.

La manifestation restant un évènement spontané, vous pourrez trouver au détour d'une rue des initiatives non-recensées dans ce programme.

Cette année, la Ville d'Angers réaffirme son soutien aux pratiques musicales amateurs en organisant trois scènes, place du Ralliement, place Molière et place Sainte Croix, qui valoriseront la diversité des esthétiques des musiciens angevins.

Organisées en partenariat avec l'association Ul3sons, par ailleurs membre actif du dispositif municipal de soutien aux musiciens amateurs et émergents, rompue à l'organisation de concerts, et le Conservatoire d'Angers, ces scènes offriront l'occasion à des groupes locaux de se produire dans des conditions favorables.

Les trois scènes thématiques

- **Place du Ralliement**, les **musiques actuelles** seront mises en scène dans toute leur diversité. De 18h à 20h, les familles pourront venir découvrir une programmation orientée vers le jeune public. Programmation :
 - **No Gods Or Kings**
 - **Mindgame**
 - **Wagner Sisters**
 - **Slaidup**
 - **Lemon Queen**
 - **Ta Pate à crête**
 - **DJ Pharoah**

- Installée **place Molière**, la **scène Focus** mettra l'accent sur des formes musicales pointues cherchant à élargir leur diffusion lors de la Fête de la Musique. Cette année, c'est le **hip-hop**, version danse et musique, qui sera mis à l'honneur.

- La **place Saint Eloi** sera animée par les élèves du Conservatoire d'Angers qui, accompagnés par leurs professeurs, présenteront un surprenant répertoire de **musiques jazz et classique**.

En famille ou entre amis, les Angevins sont invités à venir découvrir les talents éclectiques et généreux de leurs voisins musiciens.

L'association angevine UL3SONS travaille à la valorisation de la pratique musicale amateur au sein de la Ville d'Angers et de son agglomération.



L'initiative prend son origine en juillet 2008, avec la création d'un collectif regroupant des acteurs et artiste amateurs de trois maisons de quartier de la Ville d'Angers : Saint Serge, Les 3 Mâts, Lac de Maine. Par la suite, le collectif se transforme en association et organise de manière régulière, des concerts au sein des différentes maisons de quartier, où se produisent des groupes amateurs accompagnés d'une tête d'affiche, principalement issues d'Angers et son agglomération.

La programmation ne favorise aucun style musical en particulier et se fait par l'intermédiaire d'un «appel aux artistes».

L'association est à ce jour soutenue par la mairie d'Angers, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale... et divers partenariats ont été mis en place en particulier avec les médias locaux comme Radio Campus Angers.

Aujourd'hui, l'objectif de l'association est la diffusion de la pratique amateur et la valorisation des artistes qui en sont issus.



© Françoise Jacquemin

Un évènement durable

Pour que la Fête de la Musique soit un évènement agréable partagé par tous, la Ville d'Angers met en place des actions de prévention.

Prévention environnement

Pour encourager les comportements respectueux de l'environnement et limiter la production de déchets, les bénévoles d'Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives (AREMACS) inviteront les Angevins à trier leurs déchets dans les poubelles spécifiques installées à l'occasion de l'évènement place du Ralliement. En échangeant avec les participants de la manifestation sur les enjeux du tri, ils seront les acteurs d'une sensibilisation vivante.

L'association Aremacs, propose depuis 2004 aux organisateurs d'événements une gestion cohérente et responsable des déchets générés par leur manifestation.



En impliquant les organisateurs, les collectivités et le public, il est possible d'intégrer de nouvelles pratiques sur ces événements et de réduire leurs impacts environnementaux.

De la conception de l'événement à sa réalisation, aremacs met à disposition de l'organisateur ses compétences et son expérience, pour que nous puissions continuer à faire la fête le plus longtemps possible !

Prévention santé

Dans l'idée de limiter les nuisances sonores, le régisseur de la manifestation informera les musiciens de la puissance de leur installation grâce à un sonomètre. L'équipe mobile des Noxambules, en déambulation dans le centre-ville de 18h30 à minuit et Cale de la Savatte de 20h à 1h, sensibilisera aussi le public aux risques auditifs. Pour que chacun puisse profiter d'un plaisir d'écoute durable, elle proposera des bouchons d'oreilles.

Dans l'objectif de prévenir et de limiter les prises de risques liées à la fête, les Noxambules renseigneront également le public sur les consommations addictives, les risques routiers et la sexualité. Disponibles et attentifs, ils fourniront des outils de prévention : éthylotests, préservatifs. Un bar à eaux sera aussi tenu par l'Association Alcool Assistance 49, place du Ralliement.

Les Noxambules

La Ville d'Angers a mis en place une équipe mobile de proximité permettant d'aller à la rencontre des jeunes sur l'espace public en informant et prévenant les conduites à risques afin de donner à tous la possibilité de passer une bonne soirée. Deux temps d'intervention ont ainsi été définis :

- un temps situé plus en amont des soirées (19h30 - 22h30) ; la Mutuelle Des Etudiants (LMDE) est positionnée sur cette partie avec sept étudiants qui interviennent en tant que pairs.
- un temps situé au cœur de la fête autour de la fermeture des bars et se poursuivant plus avant dans la nuit (22h00 - 3h) ; l'association Avenir Santé interviendra des animateurs en prévention.

L'objectif de ce dispositif est d'assurer une présence active de prévention et de réduction des risques sur l'espace public en début et en fin de soirée, tout en promouvant le bien vivre ensemble.

Ce projet est financé par la Ville d'Angers et l'Etat (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Informations pratiques

- **La circulation automobile**

La circulation sera interdite : (plan)

- Dans le centre-ville à partir de 19h00
- Boulevard Foch à partir de 20h00

- **Le stationnement :**

Le stationnement sera maintenu :

- Place François Mitterrand
- Place de la Rochefoucauld
- Parking du Maréchal Leclerc

Le stationnement sera interdit :

- Partie basse de la place Imbach

- **Les transports en commun**

Le tramway circulera toute la soirée au rythme habituel.

Les Bus :

La zone Beurepaire/Pont de Verdun/Toussaint ne sera plus desservie à partir de 19h.

- Les lignes de jour 1, 3, 4 et 6 seront déviées par le Pont de la basse chaîne.
- La ligne de jour 7 établira son terminus place Leclerc
- La ligne de nuit 1S sera déviée par le boulevard Carnot / Pont de la Haute chaîne / Bichon / Aragon

Le Boulevard Foch ne sera plus desservi à partir de 20h.

- Les lignes de jour 2, 5, 9, 10, 11 seront déviées par Boulevard du Roi René / Boulevard du général De Gaulle / Voies des Berges / Boulevard Ayrault / Boulevard Carnot.
- La ligne de jour 12 ne desservira pas la place Lorraine
- Les lignes de nuit 2S et 3S seront déviées par le boulevard du Roi René / Boulevard De Gaulle / Voies des Berges / Boulevard Ayrault / Boulevard Carnot
- La ligne de nuit 4S établira son terminus aux arrêts Mail/P.Lise

Pour connaître le détail des déviations du réseau de bus, rendez-vous sur le site www.irigo.fr.